

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE
COMMUNE DE CABRIES



Délibération n° 2024 / 065

**Séance ordinaire du 5 novembre 2024
18h00 à l'auditorium Pierre MALBOSC**

Date de convocation : 30 octobre 2024	Le quorum étant atteint : Conseillers en exercice : 29 Présents : 27 Représenté : 1 Absent : 1
Président de séance : Mme Amapola VENTRON, maire	Résultat du vote, au scrutin ordinaire, après débats contradictoires : Votes pour : 27 Abstention : 0 Votes contre : 0 Non-participation : 1 Suffrages exprimés : 27
Secrétaire de séance : Mme Virginie HOANG	
Rapporteur : Mme Le maire	

Présents : Mme Amapola VENTRON – M. Robert ABELA – Mme Danielle CAUHAPE - M. Christian TANTI – Mme Charlotte CAORS – M. Daniel SAMANNI-MESTRE – Mme Sylvie CENCI-MACH – Mme Laurence BEGEY – M. Serge LEBOURGEOIS - Mme Florence DANIEL-SAMUELWEIS - Mme Marianne VAN DEN PLAS – Mme Marie-Christine BONAVENT – M. Éric MOUTON-CARTAZ – Mme Sylvie SOUCHON – M. Pierre CAVATORTO – M. Frédéric VARTANIAN - Mme Virginie HOANG – Mme Nathalie LLUELLES – M. Mehdi MEDJATI – M. Marc RADIGALES – Mme Patricia LAZZARO – M. Hervé FABRE-AUBRESPI - Mme Véronique BOURCET – M. Arnaud DESHAYES – Mme Anne-Marie ADRAGNA –M. Roger-Louis TROTIER– Jean-Paul REYNOIRD – Mme Eglantine MOUSIS.

Avaient donné pouvoir : M. Hervé FABRE-AUBRESPI à Mme Nathalie LLUELLES

Absents : Michel DORLET

Objet : Demande de subvention au Département des Bouches-du-Rhône dans le cadre du Contrat Départemental pour la Transition Ecologique 2025/2026.

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2122-22 ;

Vu le budget de la commune ;

Vu le dispositif d'aide financière proposé par le Département dans le cadre du « Contrat Départemental pour la Transition Ecologique » ;

Vu le phasage financier des opérations et le plan de financement prévisionnel global 2025-2026 annexé à la présente délibération ;

Considérant les projets structurants répondant aux objectifs de transition écologique inclus dans le cadre du « Contrat Départemental pour la Transition Ecologique » ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **Sollicite** la passation d'un contrat départemental pour la Transition Ecologique 2025/2026 ;

Accuse de réception en préfecture
013-211300199-20241105-DEL_2024_065-DE
Date de télétransmission : 12/11/2024
Date de réception préfecture : 12/11/2024

- **Sollicite** l'aide du Département des Bouches-du-Rhône dans le cadre du Contrat Départemental pour la Transition Ecologique (CDTE) 2025/2026, à hauteur de 50 % du montant des études et travaux estimés à 9 202 380 € HT, soit 4 601 190 €, pour le financement des opérations suivantes :
 - Relocalisation du centre de loisirs extra-scolaire dans le pôle enfance jeunesse Raymond Martin pour un montant total de l'opération de 5 200 000 € HT ;
 - Création d'une centralité bas village Cabriès – Ingénierie et travaux extérieurs (espaces verts et VRD) pour un montant total de 2 173 665 € HT ;
 - Aménagement d'un complexe sportif avec piste d'athlétisme, terrains de futsal et bâtiment vestiaires pour le collège Marie Mauron pour un montant total de 1 828 715 € HT ;

- **Sollicite** ainsi l'aide du Département des Bouches-du-Rhône dans le cadre du Contrat Départemental pour la Transition Ecologique (CDTE) pour l'année 2025, à hauteur de 50 % du montant des études et travaux estimés à 6 441 667 € HT, soit 3 220 834 €, pour le financement des opérations suivantes :
 - Relocalisation du centre de loisirs extra-scolaire dans le pôle enfance jeunesse Raymond Martin pour un montant total de l'opération de 3 640 000 € HT ;
 - Création d'une centralité bas village – extérieurs (espaces verts et VRD), pour un montant total de 1 521 566 € HT ;
 - Aménagement d'un complexe sportif avec piste d'athlétisme, terrains de futsal et bâtiment vestiaires pour le collège Marie Mauron pour un montant total de 1 280 101 € HT ;

- **Sollicite** ainsi l'aide du Département des Bouches-du-Rhône dans le cadre du Contrat Départemental pour la Transition Ecologique (CDTE) pour l'année 2026, à hauteur de 50 % du montant des études et travaux estimés à 2 760 715 € HT, soit 1 380 358 €, pour le financement des opérations suivantes :
 - Relocalisation du centre de loisirs extra-scolaire dans le pôle enfance jeunesse Raymond Martin pour un montant total de l'opération de 1 560 000 € HT ;
 - Création d'une centralité bas village – extérieurs (espaces verts et VRD), pour un montant total de 652 100 € HT ;
 - Aménagement d'un complexe sportif avec piste d'athlétisme, terrains de futsal et bâtiment vestiaires pour le collège Marie Mauron pour un montant total de 548 615 € HT ;

- **Approuve** le plan de financement provisoire de ces opérations, ci-annexé, pour une participation communale de 2 305 715 € HT et des financements sollicités auprès d'autres partenaires institutionnels de 2 295 475 € ;

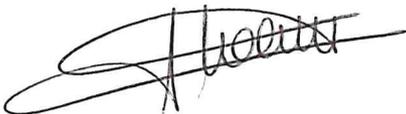
- **Dit** que les recettes correspondantes seront imputées à l'article 1383 « subventions » de la section investissement du budget de l'exercice en cours et de l'exercice suivant ;

- **Autorise** Le Maire à signer tout document relatif à ce contrat.

Le 5 novembre 2024

La secrétaire de séance,

Virginie Hoang



Le Maire,

Amapola VENTRON



Accusé de réception en Préfecture
013-211300198-20241108-DEL_2024_065-DE
Date de télétransmission : 12/11/2024
Date de réception préfecture : 12/11/2024